

mercredi 22 septembre 2010
par [Roger Ferrari](#)

SOMMET : APPEL AUX CHEFS D'ETATS ET DE GOUVERNEMENTS

[Actualité du CSFEF](#)

Fribourg les 20 et 21 septembre 2010

DÉCLARATION FINALE DE LA XII^e RENCONTRE DU CSFEF

APPEL AUX CHEFS D'ETATS ET DE GOUVERNEMENTS

La langue française au service d'une éducation publique de qualité pour répondre aux besoins sociaux et économiques dans l'espace francophone

La 12^e rencontre du Comité Syndical Francophone de l'Education et de la Formation (CSFEF) réunie à Fribourg les 20 et 21 septembre 2010 affirme l'apport indispensable de l'éducation publique pour l'utilisation de la langue française dans l'enseignement et la communication.

Il appelle les dirigeants réunis au XIII^{ème} Sommet de la francophonie à Montreux en Suisse à mobiliser l'OIF sur l'éducation publique afin qu'elle soit le fer de lance de l'innovation en éducation et pour la diversité linguistique.

S'inscrivant dans le thème du XIII^{ème} sommet de la Francophonie, « défis et visions d'avenir pour la Francophonie », le CSFEF réaffirme que l'éducation est un facteur essentiel du développement harmonieux d'une société. Dans ce monde globalisé, il n'y a pas d'avenir durable sans investissement dans une éducation publique de qualité.

Pour marquer cet engagement fort sur l'éducation francophone, le CSFEF demande au Sommet de décider de faire de l'éducation publique le thème de la journée de la francophonie du 20 mars 2011.

L'éducation : un remède à la crise économique

L'éducation subit de plein fouet la crise économique. Les budgets consacrés à l'éducation sont les premières victimes des mesures d'économie : coupes sombres dans les budgets, suppression d'emplois budgétaires, régression salariale, dégradation des conditions de travail, dévalorisation du métier et baisse du pouvoir d'achat.

Le CSFEF affirme que la relance passe par un investissement accru dans l'éducation publique. Les syndicats demandent aux dirigeants réunis au XIII^{ème} Sommet de la francophonie à Montreux en Suisse :

- de fixer le niveau des budgets consacrés à l'éducation dans chaque pays à au moins 6 % du PIB ;
- d'atteindre pour les pays de l'OCDE le seuil minimum de 0,7 % du PIB consacré à l'aide publique au développement afin d'investir les 16 milliards de dollars supplémentaires nécessaires à financer les objectifs de l'éducation pour tous fixés par l'UNESCO ;
- de soutenir la mise en place d'une taxe sur les transactions financières.

Ces moyens doivent permettre d'atteindre l'objectif d'une éducation publique de qualité pour tous, une éducation porteuse d'identité, de valeurs et de sens. Le droit à une éducation et à une formation de qualité est un droit imprescriptible de tout être humain. L'éducation est le moteur du développement humain. En conséquence, l'éducation et la formation ne peuvent être objets de commerce et méritent une approche plus globale, fondée sur la dignité et l'émancipation humaines ainsi que sur le respect des identités culturelles et de la solidarité. Le CSFEF dénonce la mainmise du modèle économique néolibéral sur l'école qui introduit la compétition entre les établissements, les enseignants et les élèves. Ce paradigme n'a pas sa place dans l'éducation.

Le CSFEF considère que pour réaliser cette éducation pour les citoyens de demain, les dirigeants réunis au XIIIème Sommet de la francophonie à Montreux en Suisse doivent fixer les priorités suivantes :

- Définir au niveau de chaque Etat un plan de programmation pluriannuelle de recrutement d'enseignants qualifiés bénéficiant d'un niveau du 1er cycle universitaire suivi d'au moins deux ans de formation professionnelle y compris des stages sur le terrain avec un accompagnement pour l'entrée dans la profession ;
- Répondre aux besoins liés à l'évolution des connaissances par la mise en place d'une formation continue qualifiante accessible durant toute la carrière aux enseignants.
- Revaloriser la situation de la profession enseignante en termes de reconnaissance dans la société, en termes de salaire équivalent à un salaire de cadre, de protection sociale solidaire, de pérennité de l'emploi entre autres et d'amélioration de leurs conditions de travail ;
- Utiliser les moyens adaptés pour construire les infrastructures appropriées, mettre à disposition les matériels didactiques indispensables à un enseignement de qualité, pour à de chaque élève les manuels et les fournitures scolaires de base. Tout cela dans des classes à effectifs réduits.

Le CSFEF demande aux Etats de respecter leurs engagements internationaux en termes de dialogue social, de droits et de libertés syndicales.

Il demande que les Etats se dotent d'un cadre de concertation sur l'éducation et sur la situation des personnels dans le respect des conventions 87 et 98 de l'OIT et des recommandations OIT/UNESCO sur la condition des personnels enseignants.

L'environnement et le développement durable sont au cœur des préoccupations contemporaines des peuples.

L'éducation publique doit contribuer significativement à la prise en compte de ces préoccupations. Le CSFEF réaffirme qu'il faut aller au-delà des déclarations d'intention et demande que l'OIF engage un vaste programme d'éducation au développement. Les OING accréditées auprès de l'OIF et compétentes devraient être associées à ce programme.